



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Mardi 10 mai 2016]

Date de la convocation
4 mai 2016
Date d'affichage
4 mai 2016

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 26
Procurations : 5
Votants : 31

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Dominique BOYER, Monique GUILLE, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, *Maires Adjoint*s

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Martine VIOLETTE, Pierre COURJAULT-RADE, Marie-Claire DEGUILHEM, Françoise BONNET, Thierry BODDI, David AMALRIC, Christelle BIROT, Magali CAMALET, Aurélie TREILHOU, Christian PERO, Jean BATAILLOU, Alain HORTUS, Marie-Françoise BONELLO, Philippe PILLEUX, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Chantal TICHIT, Christelle HARDY, Eric PILUDU, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE

N°083/ 2016

Absents : Stéphanie NELATON, Marie-Christine BOUTONNET

Secrétaire de séance : Magali CAMALET

Objet de délibération : Création et fermeture d'emplois permanents

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des effectifs pour permettre des avancements de grade.

Par ailleurs, en cas de suppression d'emploi, la décision est soumise pour avis au Comité Technique (avis favorable du 3 mai 2016).

Les tableaux ci-dessous reprennent en l'occurrence les postes à ouvrir et à fermer, pour mise à jour.

POSTES A CREER				
Nb de poste	INTITULE DE POSTE	SERVICE	Cadre d'emplois	TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE
1	Instructeur	Pôle développement urbain	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	35h/semaine annualisées
1	Rédacteur	Service accueil / population	Rédacteur stagiaire à partir du 01/07/16 (réussite concours)	35h/semaine annualisées
1	Rédacteur	Service RH	Rédacteur stagiaire à partir du 01/07/16 (réussite concours)	35h/semaine annualisées
1	ATSEM	Service enfance, jeunesse et vie scolaire	ATSEM	35h/semaines annualisées
Total postes à créer				4
POSTES A FERMER				

Nb de poste	INTITULE DE POSTE	SERVICE	Cadre d'emplois	TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE
1	Agent d'accueil	Service accueil / population	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	35h/semaine annualisées
1	Responsable service proximité	Service proximité	Technicien principal 2 ^{ème} classe	35h/semaine annualisées
1	Agent de propreté manuelle	Service propreté urbaine	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	35h/semaine annualisées
Total postes à fermer				3

Vote : 6 abstentions (5 Avec vous pour Gaillac, 1 Gaillac à gauche)

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VALIDE l'effectif des postes à créer et à fermer tels que décrit dans le tableau ci-dessus,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**Le Maire,
Patrice GAUSSERAND**

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20160510-083-2016-DE
Date de télétransmission : 17/05/2016
Date de réception préfecture : 17/05/2016